

Aguadé et alii,
Peuplement et arabisation au Maghreb occidental – Dialectologie et histoire.
 Actes réunis et préparés par Jordi Aguadé,
 Patrice Cressier et Ángeles Vicente. Casa
 de Velázquez, Universidad de Zaragoza
 (Área de Estudios Árabes e Islámicos).

Madrid – Zaragoza 1998, 175 p.

Cet élégant petit volume réunit les quinze communications présentées à un séminaire organisé les 7 et 8 juillet 1995, sur le thème qui donne son titre à l'ouvrage, par la Casa de Velázquez et les Départements d'études arabes et islamiques de l'université de Saragosse, du CISC et de l'université Complutense. « L'objectif de la rencontre était de réunir des spécialistes du Maghreb et d'al-Andalus », en « histoire et archéologie d'une part, dialectologie de l'arabe occidental d'autre part », « à charge pour eux – en comparant leurs approches méthodologiques respectives et en mettant en commun leur savoir – de réfléchir conjointement au problème complexe [...] de l'urbanisation et de l'arabisation [...] au Maghreb occidental », « la dialectologie, par sa faculté à identifier de véritables strates dans les parlers et à définir ainsi d'utiles repères chronologiques linguistiques, [étant] en mesure de participer pleinement au discours historique » (p. 9). Il s'agissait – à l'initiative des historiens et archéologues ? – du louable et légitime dessein de « de promouvoir en somme une interdisciplinarité active » (*ibid.*), la part belle étant d'ailleurs faite aux dialectologues (douze contributions sur les quinze, une treizième, celle de S. Lévy, étant la seule à tenter, dans son état des lieux des connaissances sur l'arabisation du Maroc, une rapide synthèse des connaissances historiques et dialectologiques). Dans leur claire « Présentation » (p. 9-10), les éditeurs laissent modestement au lecteur le soin de juger « jusqu'à quel point le pari ainsi engagé a été tenu ». On peut dire, lecture faite, qu'il l'est, au moins en partie. En effet, l'interdisciplinarité recherchée se manifeste plutôt sous la forme d'une pluridisciplinarité, en ce sens que, même si l'archéologue (P. Cressier) et surtout l'historien (B. Rosenberger) s'emploient à relier la problématique de l'urbanisation à celle de l'arabisation (et de l'islamisation), et même si les dialectologues s'efforcent pour la plupart d'entre eux d'interpréter en termes historiques les faits qu'ils relèvent, et même, pour quelques uns, d'inclure au départ de leur réflexion des problèmes d'ordre proprement historique, on retire au total l'impression – timidité devant la discipline de l'autre, respect excessif de son « territoire » ? – d'une juxtaposition des questionnements et des problématiques plutôt que celle de leur véritable interpénétration. On a quelque scrupule à risquer cette critique : l'objectif n'était-il pas de « réfléchir conjointement » ? C'est que le projet, dont il faut saluer l'initiative, rend exigeant ; il faut souhaiter qu'à cette première mise en œuvre en succéderont

d'autres, où le nécessaire dialogue entre disciplines se fera plus étroit. Parmi les nombreuses questions qui restent à approfondir – pas seulement pour le Maghreb d'ailleurs – on citera celle de la définition même de l'arabisation. Le plus souvent en effet, dans ce volume comme dans d'autres (et curieusement, car historiens comme dialectologues sont pourtant conscients de la complexité des faits en la matière), le départ n'est pas clairement, ou du moins explicitement fait entre adoption de l'arabe *dialectal* comme langue vernaculaire (unique ou non) et celle de l'arabe *littéraire* comme langue de culture (écrite). Les deux phénomènes vont assez souvent de pair, mais pas toujours. Les liens, pas toujours automatiques non plus, entre arabisation et islamisation, sont à envisager eux aussi du point de vue de cette distinction fondamentale. L'ensemble que constituent les contributions est néanmoins stimulant ; peut-être une rapide synthèse aurait-elle mieux permis d'en mesurer les acquis du point de vue qui était celui des organisateurs de la rencontre.

La contribution de Simon Lévy, « Problématique historique du processus d'arabisation au Maroc : pour une histoire linguistique du Maroc » (p. 11-26) trace en quelque sorte le cadre général du volume. Elle est à la fois érudite et frappée au coin du bon sens, laissant apparaître clairement les grandes lignes sans jamais occulter la complexité des faits (par exemple, dans certaines régions, les phénomènes probables de déberbérisation suivie de reberbérisation, ou l'ancienneté de l'influence andalouse au Maroc). Un de ses apports est de s'appuyer sur des données de travaux d'étudiants non publiés, qui enrichissent l'information sur des dialectes peu ou pas connus. Le rôle « décisif », selon lui, du « facteur économique et commercial » dans l'arabisation complète est souligné à plusieurs reprises (p. 13, l. 11-12 et p. 23, l. 6). Quelques remarques de détail : p. 16, l. 5-8, à propos du morphème -əʃ, il est dit que « l'emprunt d'un morphème suppose un bilinguisme assez poussé, durant un temps suffisant pour créer un schème mental, un automatisme permettant de transposer une forme d'une langue sur des racines d'une autre langue » : il est permis de penser que de tels emprunts peuvent se faire aussi sans qu'il soit nécessaire que de telles conditions soient réunies, ou par le truchement d'un groupe bilingue réduit seulement ; la notion d'arabe « médian », employée à trois reprises (p. 11, l. 7, p. 14 l. 21 et note 40), bien que clairement définie comme arabe koïnique marocain, prête à confusion (surtout si elle est glosée par arabe « mixte »), car elle évoque d'autres réalités (interférence des langues dialectale et littéraire) ; p. 19, l. 5, l'affirmation selon laquelle le parler des Dwi Hassan est le seul au Maroc à ne pas avoir de préverbe est, sans plus de précision, trop catégorique ; p. 20, l. 3-4, corriger ainsi : « ...les parlers préhilaliens de « première couche » se sont formés pour l'essentiel jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles ».

La contribution de Patrice Cressier, « Urbanisation, arabisation, islamisation au Maroc du nord : quelques

remarques depuis l'archéologie » (p. 27-38) expose clairement, à partir de l'exemple concret d'une région et d'une époque particulières, la difficulté de définir ce qu'est une ville, et ce qu'est l'acculturation d'une population, et celle d'en identifier les signes caractéristiques, à partir des données archéologiques et historiques; il tente ensuite de donner quelques réponses à trois questions (p. 30): « Existait-il des villes « berbères » au moment de la conquête arabo-musulmane? Quel fut le rôle des groupes tribaux dans le phénomène d'urbanisation au IX^e siècle? Peut-on réellement associer les deux phénomènes d'arabisation et d'urbanisation? ».

Les questions envisagées par Bernard Rosenberger dans sa contribution « Les villes et l'arabisation. Fonctions des centres urbains du Magrib al-Aqṣā (VIII^e-XV^e siècle) » (p. 39-52) recourent celles de la précédente. S'appuyant principalement sur les sources historiques (Al-Bakrī en particulier), dont il souligne qu'elles sont toutes postérieures à la conquête, il montre le rôle probablement essentiel joué par les centres urbains dans l'arabisation, et en détaille les fonctions (militaire, économique – dont l'importante fonction de stockage – et commerciale, religieuse...), en insistant sur leur rôle de siège des pouvoirs politiques, la décision politique étant d'ailleurs déterminante dans leur fondation même.

Le propos de Federico Corriente, dans une brève communication intitulée « On some features of late Granadian Arabic (mostly stress) » (p. 53-57), est de promouvoir les études diachroniques (et « diatopiques ») au stade actuel de la recherche sur l'arabe andalou. Il prend pour exemple celui de formes (<*CVCVC) à accentuation « aberrante » attestées en particulier dans deux sources grenadines tardives, le recueil de proverbes de Alonso del Castillo et l'*Arte* de Pedro de Alcalá (où elles sont respectivement notées CVCVC et CVCVC) et antérieurement considérées par l'auteur, pour ce qui concerne l'édition imprimée originale de Pedro, comme des fautes d'impression (de même pour des formes <*CVCĀ(y)CVC notées CVCV(y)CVC chez Pedro). Il envisage deux hypothèses (et penche pour la seconde): 1. La théorie de l'absence de « rythme quantitatif » (d'opposition de longueur vocalique) en arabe andalou serait à revoir; 2. Il y aurait des exceptions à ce schéma général à des stades tardifs de l'andalou, dans des dialectes ou des idiolectes particuliers. Rappelant les liens étroits entre le Royaume de Grenade et le Maroc, il suggère en conclusion, pour ces formes et pour d'autres, des rapports possibles avec l'arabe marocain, dont il reste à démontrer dans quel sens ils auraient pu en l'occurrence s'exercer.

La contribution d'Ignacio Ferrando, « On some parallels between Andalusi and Maghrebi » Arabic (p. 59-74), se propose de tracer des perspectives de recherche dans un domaine qui lui semble, à juste titre, loin d'avoir été suffisamment exploré: celui des études comparatives entre arabe andalou et arabe maghrébin, et particulièrement entre

l'arabe andalou et les dialectes maghrébins préhilaliens, les uns et les autres ayant une origine commune (les divers dialectes des conquérants), ayant connu bientôt des évolutions spécifiques, compte tenu de divers facteurs sociaux et historiques différents, des substrats et des adstrats différents, et de développements linguistiques internes, mais ayant été aussi suffisamment en contact pour que s'exercent entre eux des influences réciproques, sans doute asymétriques (p. 60 et 61). À ces conditions historiques différentes de développement vient s'ajouter, fait-il remarquer, la relative disparité qualitative des sources disponibles (documents écrits, comme tels relativement conservateurs pour l'andalou, sources orales contemporaines essentiellement pour l'arabe maghrébin). Ainsi s'expliquerait le « fait paradoxal » que l'arabe andalou et l'arabe maghrébin ne partagent qu'un nombre relativement restreint d'isoglosses les opposant, pris ensemble, à l'arabe du Mašriq, ou même attestant d'un lien particulièrement étroit entre eux (p. 60). Il faudrait préciser ici – et la tâche est loin d'être aisée – ce que peut être le seuil quantitatif qui permet, en termes d'isoglosses, de parler de rapports plus ou moins étroits entre (groupes de) dialectes et s'il ne convient pas d'établir – et suivant quels critères – une hiérarchie qualitative entre ces isoglosses. L'auteur passe ensuite en revue un certain nombre de parallèles, dans les domaines de la phonologie (interdentales, systèmes des voyelles brèves, *imāla*, accentuation), de la morphologie et de la syntaxe (diminutif, relatifs, génitif analytique, préverbe *ka-*) et, très rapidement et de façon programmatique, du lexique. Dans plus d'un cas, cet utile rappel comparatif des faits permet à l'auteur, en les replaçant dans une perspective historique comparative, de faire mieux apparaître certaines continuités ou la logique de certaines évolutions.

La contribution de Jacques Grand'Henry, « *Laḥn 'l-āmma*, et parlers maghrébins: essai d'approche historique » (p. 75-83) vient s'inscrire dans une série d'articles qu'il a consacrés depuis plusieurs années à ce qu'on pourrait appeler le « proto-arabe maghrébin », visant à « mettre en évidence l'unité profonde qui relie l'ensemble des parlers préhilaliens dans l'Occident arabe médiéval » (p. 77). Il entreprend ici de vérifier si les conclusions de Peter Molan (dans sa thèse non publiée de 1978 à l'Université de Berkeley, *Medieval Western Arabic: Reconstructing Elements of the Dialects of al-Andalus, Sicily and North-Africa from the Laḥn 'l-āmma Literature*) « peuvent être étendus à d'autres domaines du Maghreb que ceux qu'il a étudiés plus spécifiquement » (p. 76). Pour ce faire, il étend la comparaison au maltais principalement (se basant sur le dictionnaire de Barbera), du fait qu'« il semble présenter de nombreux traits archaïques » (p. 77), ainsi qu'à certains parlers maghrébins modernes non utilisés par P. Molan dans ses rapprochements. Passant en revue un certain nombre de points de phonologie et de morphologie, il montre qu'on doit pouvoir, grâce au témoignage du maltais, faire reculer leur datation à une époque antérieure à celle des attestations

dans les traités de *Laḥn al-‘āmma*. Une question reste cependant ouverte, qui ne pouvait évidemment pas être traitée dans le cadre d’une contribution aussi brève, consacrée en outre à des problèmes de dialectologie maghrébine : la quasi-totalité des faits signalés par J.G. pourraient l’être aussi bien pour le domaine oriental (avec souvent les mêmes exemples), et un nombre non négligeable sont déjà signalés pour les dialectes anciens. Si l’on doit postuler un « proto-arabe maghrébin », ce sera aussi sur la base de traits plus spécifiques. À signaler que l’abréviation « L » (non explicitée à la note 1) renvoie aux traités de *Laḥn al-‘āmma* ; corriger d’autre part p. 81 l. 7 *ḡubāla* en *ḡubāba*.

La contribution de Peter Behnstedt, « La frontière orientale des parlers maghrébins en Égypte » (p. 85-96, 3 cartes) est sans doute l’une des plus suggestives du volume. Confrontant constamment l’interprétation des données dialectologiques à nos connaissances historiques, il s’interroge sur la nature de la frontière orientale du domaine dialectal maghrébin (bien connue grâce à l’atlas linguistique de l’Égypte qu’il a établi avec Manfred Woidich) dans trois zones : la partie occidentale du delta du Nil, le Ṣa‘īd au sud d’Assiout, et les oasis d’il-Baḥariyya et al-Farāfira. Reconsidérant certaines des vues exprimées naguère par lui d’une part, par M. Woidich de l’autre, il rejoint désormais ce dernier sur certains points. Au centre-ouest du Delta, les parlers du type *aktib – niktibu*, de transition entre parlers de type maghrébin *niktib – niktibu* et parlers orientaux *aktib – niktib*, ne seraient pas « originels » mais secondaires, de « compromis », et ils y auraient succédé à des parlers de type occidental qui y avaient été présents depuis une période relativement ancienne, et s’étaient donc longtemps étendus plus à l’est qu’aujourd’hui, toute la zone ayant été, depuis la conquête fatimide jusqu’au X^e siècle, puis à plusieurs reprises, en particulier au XIII^e siècle et au XVII^e siècle, soumise à de fortes immigrations de tribus maghrébines. Avec des arguments, P.B. accepte donc l’idée que les dialectes de type maghrébin sur le territoire égyptien, ainsi que ceux de transition, sont « essentiellement des dialectes égyptiens », et propose d’autre part de faire remonter leur « maghrébinisation » à une période plus ancienne que celle proposée par M.W. Concernant les groupes de dialectes concernés de Haute Égypte, malgré « de fortes relations avec les dialectes solaymites » (p. 88), dues à un « adstrat maghrébin sensible », que P.B. fait remonter au XIV^e siècle, il s’agit là encore pour lui de dialectes égyptiens. Pour les deux oasis du Nord enfin, mettant à contribution des éléments extra-linguistiques, comme des techniques de construction, des techniques agricoles ou encore des habitudes vestimentaires, ainsi que la tradition orale, P.B. est d’avis que leur peuplement a une double origine, de l’est et de l’ouest avec, pour cette dernière, « une couche hilalienne dans les oasis il-Baḥariyya et une couche préhilalienne à al-Farāfira » (p. 89). Certains des faits « égyptiens », invoqués par M.W. pour classer ces dialectes dans les dialectes égyptiens peuvent, selon P.B., être au contraire considérés

comme des traits maghrébins très anciens, pour peu que l’on se réfère à l’arabe andalou. Sa conclusion est prudente : il est difficile, tant nos connaissances sur l’arabe parlé il y a mille ans sont réduites, de trancher, pour ces dialectes, entre « un élément égyptien de base [avec] un adstrat maghrébin », et une arabisation « maghrébine » des oasis.

Dans sa contribution, « De quelques traits préhilaliens en maltais » (p. 97-108), Martine Vanhove se propose, à partir du cas du maltais, de se « livrer à un examen détaillé et critique des critères habituellement retenus pour fonder l’unité des dialectes citadins préhilaliens du Maghreb » (p. 98). Le maltais, rappelle-t-elle en effet, « provient d’une variété d’arabe proche des parlers des vieilles cités maghrébines de la période préhilalienne », et « la deuxième vague d’arabisation n’a [...] pas pu toucher les îles maltaises » (p. 97). « À ce titre, [il] intéresse la dialectologie historique comparée, par les témoignages anciens qu’il peut encore apporter mais aussi par les évolutions parallèles toujours possibles qu’il peut avoir subies », car « les innovations peuvent apporter des enseignements sur les regroupements génétiques par la réalisation des potentialités communes [à] un groupe de langues ou de dialectes » (p. 98). M.V. passe en revue, avec soin, 37 traits considérés comme typiques, ou largement caractéristiques, des dialectes citadins maghrébins préhilaliens : phonologiques (10), morphologiques (13), syntaxiques (2) et lexicaux (12). Pour chacun d’entre eux, elle expose, dans le détail quand nécessaire, les faits maltais, et les compare aux données recensées pour les autres dialectes préhilaliens. À l’occasion, elle ne manque pas de souligner que tel trait aujourd’hui absent du maltais a très bien pu y être attesté et, inversement, que tel autre trait ne peut s’y trouver pour des raisons d’évolution interne ; d’autre part, de nombreux traits qui semblent pouvoir fonder le rapprochement sont par ailleurs attestés dans des dialectes hilaliens. Ses conclusions (p. 104-105) sont donc nuancées et prudentes : sur les 37 traits retenus, 25 « f[on]t effectivement converger le maltais vers le groupe des dialectes citadins maghrébins préhilaliens », 16 d’entre eux étant des innovations, 9 des conservations. Les données du maltais nous renseignent ainsi, par l’absence ou la présence de certains traits, « sur l’évolution des dialectes maghrébins en permettant de postuler certaines innovations comme postérieures à l’arabisation de Malte ». (Une remarque de détail : on ne peut affirmer, comme il est fait p. 101, deux dernières lignes, que « W. Marçais ignorait tout de la variété au sein des différentes communautés et, notamment, des parlers des femmes » ; de nombreuses notations, dans ses travaux, montrent assez qu’il en était au contraire parfaitement averti).

La contribution d’Emma Natividad, « Le dialecte de Chefchaouen » (p. 109-120), expose des traits caractéristiques (en phonologie et morphologie nominale, avec quelques notations sur la syntaxe et le lexique) de ce parler Jbala, qui « se caractérise par des traits urbains et

conservateurs [...] une forte influence du substrat berbère [...] et un certain nombre d'emprunts hispaniques » (p. 109). On relèvera, pour la phonologie, la spirantisation, dans certaines conditions (pas toujours assez précisément définies) de /d/, /t/ et /ð/ (alors réalisées comme des interdentes), avec en conséquence des alternances comme *kilt* « j'ai / tu as mangé » vs *kāṭ* « elle a mangé » ; la spirantisation, dans des conditions analogues, de /k/ ; la réalisation /ɾ/ (proche de /G/) de */r/ ; celle de */q/ en /ʔ/. Pour la morphologie verbale, le fait le plus remarquable est la distribution de particules préverbaux d'inaccompli variant suivant les personnes : 1^{re} pers. *nā-*, 2^e pers. *dā-*, 3^e pers. masc. sing. et plur. commun *lā-*, fém. sing. *dā-* ou *lā-*. À noter d'autre part *hāyda* « ainsi ». La survivance de ce parler « assez archaïsant », « dans certains cas [...] similaire aux parlers juifs du Maghreb » amène E.N., vu « l'absence quasi totale de données [historiques] » sur la ville, à faire deux suppositions, dont aucune ne peut pour l'instant être privilégiée : « ce serait une ville de fondation plus ancienne que ce que l'on a pensé [...] ; ou bien il y eut une émigration vers Chefchaouen, entraînant avec elle l'arrivée d'un parler citadin » (p. 119).

C'est également à un parler Jbala qu'est consacrée la contribution d'Ángeles Vicente, « Un dialecte de type montagnard au Maroc : le parler d'Anjra » (p. 121-130). Á.V. a eu l'excellente idée d'utiliser les 400 dictons de ce parler, recueillis et donnés dans une « transcription phonétique très précise » par Westermarck dans son célèbre *Wit and wisdom in Morocco* (1930), pour en présenter, de façon très claire, les caractéristiques saillantes (sans pour autant négliger le fait que la langue des dictons peut représenter un « registre dialectal plus élevé que celui de la vie quotidienne » (note 1). On note la spirantisation de /d/, /t/, /ð/ et de /k/, sans doute sous l'influence du substrat berbère (ce trait, comme d'ailleurs plusieurs autres relevés par Á.V. – ainsi la préposition /n-/ « à, vers, pour » – rapproche ce parler de celui de Chefchaouen). Le préfixe de l'inaccompli « pour exprimer le présent » est /lā-/ ; le relatif est /d/ ; la particule génitive est de même forme. Le pronom personnel suffixe de la 3^e pers. plur. est -(h)əm. Au total (p. 128), les traits relevés semblent confirmer l'ancienneté déjà supposée pour le groupe de parlers dont fait partie celui d'Anjra par G. Colin et P. Marçais (p. 121-122), ancienneté qui pourrait être confirmée par le fait que certains de ces traits sont andalous. Cette relation devra être précisée par des études historiques, qui devront d'autre part confirmer une possible influence du parler de la proche Tétouan, qui partage également plusieurs traits avec le parler étudié.

Le titre de la contribution de Zakia Iraqui-Sinaceur, « Le parler de Tanger » (p. 131-140, 1 tableau), n'est pas tout à fait approprié : il s'agit plus précisément – à travers la comparaison entre le manuscrit, retrouvé par Z.I.-S. dans la partie du fonds Colin conservée à Rabat, d'un conte transcrit en 1930 par l'informateur tangérois de Colin lui-même, en graphie arabe, et la version en koïné dialectale marocaine faite par Colin, notée en transcription latine (et publiée,

dans un recueil de contes commenté et analysé, par M. Galley et l'auteur en 1994) – de repérer les traits qui ont été « koïnésés » par Colin et, ce faisant, de « dégager quelques traits linguistiques du parler de Tanger » de l'époque. Autant qu'on puisse en juger par les quelques exemples donnés en graphie arabe, la transcription de l'informateur de Colin est précise. Mais jusqu'à quel point ? Un tableau de transcription complet aurait été bienvenu, qui aurait permis de savoir par exemple si et comment il a noté les voyelles ə ou ā, ou encore un groupe consonantique comme *dǧ* (= *ǧim* géminé) qu'utilise Z.I.-S. dans sa transcription de ... la transcription. Il aurait également été intéressant de confronter plus systématiquement (comme il est fait p. 134 et p. 135) les données dégagées avec celles qu'on possédait déjà sur ce même dialecte (cf. les *Textes arabes de Tanger* de W. Marçais, d'une vingtaine d'années antérieures). Particulièrement intéressantes sont les remarques sur le rapport d'annexion (p. 135-136) et celles sur *mša* (p. 134-135) : dans le texte tangérois, il est employé à la fois comme verbe (de mouvement) plein et comme auxiliaire (= koïné *ǧādi*), invariable ou avec fém. *māšša*, plur. *māššin* (ainsi, les soixante-cinq occurrences de *ǧādi* dans le texte réécrit par Colin correspondent-elles toutes à des emplois de *mša* dans le texte original). Deux remarques de détail : on ne peut parler, pour les exemples en graphie arabe donnés p. 132 l. 10 et 11, de « caractère arbitraire de la segmentation » (il s'agit de la notation, en un seul mot graphique, d'un groupe accentuel) ; dans la citation de Buret faite p. 136 l. 5 et suiv. concernant le rapport d'annexion, il faut corriger évidemment « ... le second (« deuxième » dans le texte de Buret) terme [...] est possédé par le premier » en la formulation inverse. Signalons enfin que les exemples en graphie arabe, p. 132 et 135 ne sont pas traduits, ni ceux, en transcription, du § 7 p. 138 (petit tableau comparatif entre lexiques de Tanger et de la koïné), où il faut comprendre respectivement : « il envoie », « ouvert », « clef », « sa (fém.) bouche », « il s'est levé », « il s'est mis debout », « qui a des enfants », « nous sommes arrivés », « va-t'en » et « elle s'est rendu compte » (?).

Dans sa contribution, *Un dialecte ma'qilien : le parler des Z'ir au Maroc* (p. 141-150), Jordi Aguadé se livre à un exercice comparable à celui d'Ángeles Vicente dans la sienne, mais à partir d'un corpus plus consistant. À partir de « plus de quatre-vingts pages de transcription phonétique très précise » de textes des *ūlād hlifa* donnés par V. Loubignac dans ses *Textes arabes des Zaër* (1952), il se propose de « présenter les principaux traits qui caractérisent le parler des Z'ir, plus précisément celui des *ūlād hlifa* » (p. 141). Parmi les faits relevés, et minutieusement exposés et commentés, on relèvera, pour la phonologie, la présence des interdentes (à ce propos, vu la forme *nāhuḍ* « je prendrai » donnée p. 142 l. 5, les formes régulièrement transcrites avec *ḍ* dans le paradigme complet de ce verbe donné p. 148, l. 1-19 sont vraisemblablement à corriger et à lire avec *ḍ*) et la fréquente labialisation de /m/, /b/, /q/

et /k/. À signaler par ailleurs l'auxiliaire *ḍha* (p. 148, l. -8), dont le sens, « se mettre à » (?), n'est pas donné.

Dans sa contribution, « À propos de la classification des dialectes arabes du sud du Maroc : l'exemple de Skūra » (p. 151-156), Mohammad Elyâcoubi rappelle les principaux traits caractéristiques de ce parler de l'extrême sud du Maroc, dans une zone d'arabisation récente, que J. Aguadé et lui-même ont décrit dans le détail dans une monographie parue en 1995, afin de faire ressortir les différences qui peuvent exister entre les parlers classés comme hilaliens. Parmi les traits relevés, on signalera « la tendance notable à labialiser les postpalatales /k/ et /g/, de même que les vélaire /h/, /ǧ/ et /q/ » (p. 152 bas) et un trait remarquable de la morphologie verbale : l'identité, au singulier de l'accompli, de la forme de 3^e pers. du fém. avec celles de 1^e commune et de 2^e du masculin : *ktabt* signifie donc non seulement « j'ai écrit » et « tu (masc.) as écrit », mais encore « elle a écrit ». Ce trait (autrement connu seulement, semble-t-il, dans le parler juif de Fès), ainsi qu'un autre trait citadin : les terminaisons *-ā/iw* des pers. du plur. de l'accompli des verbes de racines à troisième radicale *y* (p. 153) sont problématiques : ils évoquent un substrat urbain, voire préhilalien, que rien ne permet pourtant de supposer. Aussi faut-il sans doute « penser à une similitude purement fortuite, produite par une évolution interne du dialecte » (p. 155). Une remarque de détail : la particule préverbale /la-/, /lāhi/ du *ḥassāniyya* citée note 20 a une valeur de futur proche, et n'a donc pas à être évoquée à propos de /ka-/ et /ta-/.

La contribution de Leïla Messaoudi, « Traits linguistiques du parler ancien de Rabat » (p. 157-163) passe en revue un certain nombre de traits de ce parler en voie de disparition, « supplanté par les parlers ruraux des environs », et présents « chez les personnes âgées de plus de trente-cinq ans et issues de familles d'origine andalouse ou ayant vécu au sein de celles-ci » (p. 157). Parmi les traits relevés, on signalera, pour la phonologie, une légère affrication de /t/ réalisé [tʰ], la réalisation [qʰ] de /q/ avec des variantes [ʔ] et [ʰ], la dépalatalisation de */š/ et */ǧ/ réalisés /s/ et /z/ (p. 159) ; des formes comme *hnaki* et *tammaki* « là-bas », *bəttawil* et *bəttawilat* « doucement » (p. 161) ; un emploi (« peu fréquent » et stylistique) de la particule génitive *dya/* cumulée avec l'emploi du pronom personnel suffixe qu'elle vient renforcer : *ktab-u dya/lu* « son livre à lui » (p. 162, l. 6 ; lire ainsi et non *dya/lu*) ; pour le lexique, la disparition de certains termes attestés pour le parler par L. Brunot vers 1920.

Dans sa contribution, la dernière du volume, « Étude sociolinguistique des traits préhilaliens dans un dialecte en voie d'urbanisation à Fès » (p. 165-175), Dominique Caubet étudie, à partir de plusieurs heures d'enregistrements, la persistance ou la disparition de traits citadins « préhilaliens » dans les idiolectes de plusieurs membres d'une famille de Fès : un couple (elle fassie, lui d'une famille rifaine installée près de Fès depuis trois générations), leurs parents (les

grand-mères en particulier), leurs quatre enfants, et la sœur du mari. Sont analysés successivement les idiolectes de la famille maternelle (la grand-mère fassie et sa fille, la mère des enfants), de la famille paternelle (la grand-mère paternelle, le père et la tante des enfants), et enfin des enfants. Si on note, au fil des générations, une tendance croissante à effacer des traits proprement fassis, ou d'origine paysanne, il est intéressant de voir qu'il ne s'agit là que d'une tendance, et que certains traits sont conservés, même chez les enfants. Il est intéressant aussi de constater que le dialecte fassi « n'est pas vécu comme dominant », par exemple par la mère, elle-même fassie. Ces processus complexes, observés *in vivo*, présentent, outre leur intérêt propre, celui (p. 165) d'être probablement comparables à ceux qui, de tous temps, ont existé dans des situations analogues, ce qui laisse penser que les parlers « préhilaliens » ont toujours été divers, et soumis à d'incessantes évolutions.

La présentation matérielle du volume, on l'a dit, est de qualité. On n'en regrette que davantage les trop nombreuses coquilles – et parfois les maladroites d'expression – qui gâtent le plaisir de la lecture de plusieurs contributions. Celles-ci ayant manifestement été remises aux éditeurs sous forme de disquette, on ne sait si c'est à eux ou aux auteurs qu'il faut imputer les insuffisances de la relecture. Pour être équitable, il faut néanmoins tenir compte de ce que de nombreux auteurs ont fait l'effort d'écrire en français alors que ce n'est pas leur langue maternelle. On se bornera à signaler ici les erreurs qui peuvent entraver la compréhension des textes : p. 13, l. 11 lire « ou ont été recouverts » ; p. 20, l. 8 lire « celle-ci » ; p. 34, l. 14 lire « cette époque » ; p. 55, l. 6 lire *beguicir* au lieu de *beguicir* ; p. 75 l. 17 lire « la spirantisation de /t/ » ; p. 90 l. 17 lire « les chuintantes et les sifflantes » ; p. 105 l. 11 « son expansion » : comprendre « l'expansion de *šāf* » ; p. 114 haut : dans le premier paradigme (/ʔāl/ etc.), remplacer « ' » par « ' » ; p. 117, l. 6 (et de même p. 127 l. 10) pour « l'adverbe de manière » comprendre « la préposition de manière » ; p. 123, l. 6 pour « il nous ajouta » comprendre « il nous donna davantage de... » ; l. 8 lire « celui-ci » et l. 12 pour « antérieure » comprendre « précédente » ; p. 124, l. 11 lire « *ḥāža* » ; p. 125 l. 5 manquent les traductions ; p. 127 l. 7 pour « sa part » lire « leur part » ; p. 138, l. 12, lire *qām* ; p. 158 l. 8 lire « 'azza » au lieu de « 'assa » ; p. 161 l. 15 comprendre « n'entre pas » ; p. 170 début de l'avant-dernier paragraphe (l. 8 et 7) il manque un membre de phrase. Par ailleurs, trois mots espagnols ont échappé à la vigilance des relecteurs : p. 66, l. 20 lire « and » au lieu de « y » ; p. 92 l. 13 lire « comme » au lieu de « como » ; p. 152 l. 3 lire « et » au lieu de « y ».

On déplorera aussi que les références complètes de plusieurs travaux cités allusivement dans leur texte par les contributeurs ne soient pas indiquées dans leurs bibliographies, ainsi : S. Lévy : Bezzaz (cité p. 18) ; Marmol (cité p. 22 en bas) ; El Habib Naji (cité note 30) ; Triki (cité p. 18) ; P. Cressier : Vignet-Zunz 1991 (cité

note 35); F. Corriente : Pedro de Alcalá (cité p. 55 l. 1); I. Ferrando : Elyaâcoubi (cité note 71); J. Grand'Henry : Carbonel 1959 (cité note 23); Á. Vicente : Vicente 1996 (cité notes 18 et 37); M. Elyaâcoubi : la monographie de 1989 sur la Province de Ouarzazate citée note 4.

Enfin, par les malices de l'informatique, certains caractères particuliers (surtout le « e dans l'o » du français) ont été malencontreusement remplacés par d'autres. Il faut ainsi procéder aux rectifications suivantes : p. 86 l. 19 et p. 87 l. 22 lire « œuf »; p. 89 l. 5 lire « mœurs »; p. 102 l. 17 lire *asma*; p. 103 l. 1 lire « *mistha>>* » et l. 15 lire *yimlɛw* »; p. 142 l. 7 lire « par cœur »; p. 144 l. 9 lire « œufs ».

Jérôme Lentin
INALCO, Paris